

⑫ **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** **A1**

② Date de dépôt : 8 mars 1983.

③ Priorité IT, 19 août 1982, n° 63.331-B/82.

④ Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 8 du 24 février 1984.

⑥ Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦ Demandeur(s) : Société dite : OFFICINE MECCANICHE MOSCONI & C. SpA. — IT.

⑧ Inventeur(s) : Battista Luigi Vicentini.

⑨ Titulaire(s) :

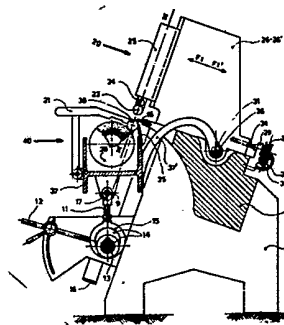
⑩ Mandataire(s) : Bugnion associés.

⑭ Machine de refendage de cuirs pourvue de réglage synchrone des groupes tête-banc d'introduction des cuirs.

⑮ La présente invention concerne une machine de refendage de peaux.

La machine a le groupe de tête 20 lié au groupe d'entraînement et contre-pression inférieur 40 par une liaison effectuée au moyen d'une paire de pivots à excentrique 36 de manière que, en effectuant un déplacement du groupe de tête 20 par rapport au plan d'appui sur le corps machine 1, il y ait un déplacement d'étendue égale du groupe d'entraînement et contre-pression inférieur 40, ce dernier étant fixé au groupe de tête. On prévoit en outre le réglage de l'écartement T entre le groupe de tête 20 et le groupe d'entraînement et contre-pression inférieur 40 sur la base de l'excentricité et de l'étendue de la rotation des pivots à excentrique 36 et le réglage de la position du groupe de tête 20 par l'emploi de vis 34 solidaires d'une roue dentée hélicoïdale 33 actionnée par une vis sans fin 32.

Application dans l'industrie des cuirs.



+ 1 -

On sait que dans les machines de refendage de cuirs actuellement connues (c'est-à-dire celles dans lesquelles l'opération de refendage a lieu au moyen d'une lame continue formée en bague qui s'enroule partiellement sur une paire de volants, et dans laquelle l'avance du cuir a lieu au moyen d'un premier moyen d'entraînement à rouleaux disposé au-dessus du cuir du "côté fleur" de celui-ci et au moyen d'un deuxième moyen d'entraînement à rouleaux disposés au-dessous du cuir du "côté croûte") on doit exécuter des réglages convenables destinés à varier les conditions de travail de la même machine chaque fois que les caractéristiques particulières des cuirs à refendre rendent cela nécessaire. Ces réglages consistent principalement à varier les distances existant entre le tranchant horizontal de la lame et l'axe de coulissement essentiellement vertical de la tête de la machine par rapport à l'axe horizontal du cylindre à anneaux du groupe d'entraînement inférieur du cuir.

Dans les machines de l'art connu ces réglages ne peuvent avoir lieu qu'avec certaines limitations et non sans difficulté étant donné que la tête de la machine peut se soulever et s'abaisser seulement le long de son propre axe essentiellement vertical, étant appliquée à des supports solidaires du bâti portant de la machine.

Selon la présente invention les inconvénients mentionnés ci-dessus et se référant aux machines de l'art connu sont surmontés moyennant l'emploi d'épaulements mobiles portants, tout le groupe d'entraînement inférieur du cuir étant fixé à un pivot horizontal faisant fonction de point d'appui.

L'invention en question sera décrite ci-après à titre d'exemple non limitatif en se référant aux dessins

- 2 -

annexés, dans lesquels:

- la figure 1 est une coupe transversale de la machine objet de l'invention;
- la figure 1a est une vue de face du côté de l'opérateur, de la même machine;
- les figures 2 et 3 montrent deux conditions significatives des variables de réglage;
- la figure 4 montre schématiquement le détail concernant la liaison entre le groupe d'entraînement inférieur et les supports de la tête de la machine.

La machine comporte principalement: - un corps machine 1 formé d'une structure monolithique sur lequel sont montés, sur des chartiers convenables, les volants 18 et 19 où s'enroule partiellement la lame sans fin 16;

15 - un groupe 20 d'entraînement (ou groupe de tête) du cuir "côté fleur", composé de deux épaulements 26 et 26' faisant fonction de support de la tête 25 de la machine à laquelle est appliqué le rouleau rayé 23 d'entraînement supérieur du cuir et les contre-rouleaux 24; - un groupe

20 40 appelé "ensemble de contre-pression et d'entraînement inférieur", formé d'un bâti 37 muni de bras incurvés 37' pivotés en 31 au moyen des pivots à excentrique 36 logés dans les épaulements 26 et 26'; dans cet ensemble sont logés, entre autres: le rouleau revêtu de caoutchouc 39,

25 le cylindre à anneaux 38, le dossier 35, le banc d'introduction des cuirs 21; la machine comporte en outre: un groupe d'affûtage 10 ayant pour tâche de maintenir la lame 16 affûtée pendant le travail de refendage du cuir.

Le but principal de la présente invention consiste à pouvoir passer rapidement et aisément d'un réglage, approprié pour le refendage par exemple de peaux de "chevreau" à un réglage approprié pour le refendage par exem-

- 3 -

ple de peaux de "taureau", c'est-à-dire d'un réglage approprié pour des cuirs petits et légers à un réglage approprié pour des cuirs lourds et larges et de grande épaisseur. Dans le but d'atteindre ce résultat on a dû  
5 abandonner la vieille conception encore en usage dans toutes les machines de refendage, selon laquelle la tête et le groupe inférieur d'entraînement du cuir devaient avoir leurs supports solidaires du corps de la machine et par conséquent, quand on devait passer d'un réglage à  
10 un autre comme précisé plus haut, il fallait exécuter, entre autres, des déplacements de la lame, ce qui entraînait une nouvelle mise au point du groupe d'affûtage.

Selon la présente invention en agissant sur le volant à main 30 qui actionne les deux accouplements vis  
15 sans fin 32-roue hélicoïdale 33 et vis 34 il y a le déplacement dans le sens de  $F_1$  ou de  $F_1'$  (figure 1) tant du groupe tête 20 que du groupe ensemble de contre-pression et entraînement inférieur 40, variant de cette façon l'espace S tel qu'illustré sur la figure 2. Ce déplacement a  
20 lieu étant donné que les deux groupes vis sans fin 32 roue hélicoïdale 33, logés dans deux supports 29 solidaires du corps machine 1 et disposés à l'arrière des épaulements 26 et 26', actionnent chacun une vis 34 qui épouse une vis creuse, solidaire des épaulements 26 et 26'.  
25 La rotation à droite ou à gauche des vis 34 déplace dans le sens de  $F_1$  ou de  $F_1'$ , les groupes 20 et 40 et les épaulements 26 et 26', augmentant ou diminuant (voir la figure 2) l'espace S.

Comme déjà précisé, la figure 4 illustre la  
30 liaison entre le bâti 37 et les épaulements 26 et 26' sur l'axe de pivotement 31 en mettant en évidence les pivots à excentrique 36 logés dans les épaulements 26 et 26',

- 4 -

cette caractéristique étant très importante étant donné qu'elle permet, par la seule rotation des pivots 36 et sans dégager l'un de l'autre les groupes 20 et 40, d'exécuter l'écartement entre les deux groupes précités en variant la distance T, tel qu'il ressort de la figure 3.

Il est par conséquent évident qu'au lieu de l'avance synchrone au moyen des groupes vis sans fin 32 roue hélicoïdale 33 on peut effectuer le réglage au moyen des seules vis 34 indépendantes. Le réglage en hauteur du groupe ensemble inférieur 40, c'est-à-dire la détermination de l'espace existant entre le cylindre à anneaux 38 et la lame 16, est obtenu en agissant sur le levier 12 (figure 1) solidaire de l'arbre 13 qui actionne une ou plusieurs tringleries composées d'éléments excentrés, à savoir un excentrique 14, un anneau 15, une barre de réglage 11, une tête de bielle 17, un pivot 9 logé dans un logement convenable ménagé sur le bâti 37.

- 5 -

RE V E N D I C A T I O N S

1. Machine de refendage de cuirs à lame sans fin, caractérisée en ce que son groupe tête (20) est lié au groupe d'entraînement et contre-pression inférieur (40),  
 5 particulièrement moyennant une liaison obtenue à l'aide d'un ou de plusieurs pivots à excentrique (36), de manière qu'à chaque déplacement du groupe tête (20) par rapport au plan d'appui sur le corps machine (1), il y a un déplacement d'étendue égale du groupe d'entraînement et  
 10 contre-pression inférieur (40), ce dernier étant fixé au groupe tête.

2. Machine de refendage selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'un écartement est possible entre ledit groupe tête (20) et le groupe d'entraînement et  
 15 contre-pression inférieur (40) au moyen d'un ou de plusieurs pivots à excentrique (36) faisant fonction de liaison entre les deux groupes précités, cet écartement dépendant de l'excentricité et de l'étendue de la rotation effectuée par le ou lesdits pivots (36).

20 3. Machine de refendage selon les revendications 1 et 2, caractérisée en ce que le déplacement des épaulements de support (26-26') du groupe de tête (20) et du groupe de contre-pression inférieur (40) a lieu au moyen d'une ou de plusieurs vis (34), solidaires d'une roue hélicoïdale (33) actionnée par une vis sans fin (32) pivotant sur un support solidaire du corps machine (1).

4. Machine de refendage selon les revendications 1 à 3, caractérisée en ce que lesdits épaulements de support (26-26') du groupe de tête (20) ont chacun un logement adéquat pour un pivot (36), particulièrement du type à excentrique, qui épouse en tant que point d'appui un logement convenable ménagé dans des bras (37') du

- 6 -

bâti portant le rouleau revêtu de caoutchouc (39), le cylindre à anneaux (38), le dossier (35) et le banc d'intro-  
duction des cuirs (21).



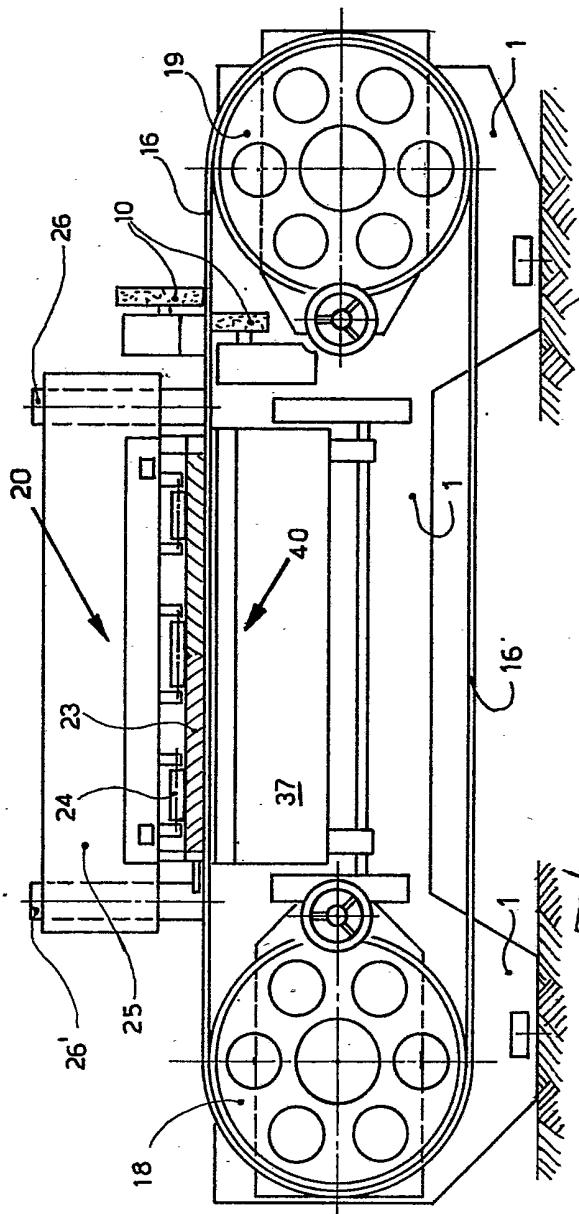


FIG. 1a

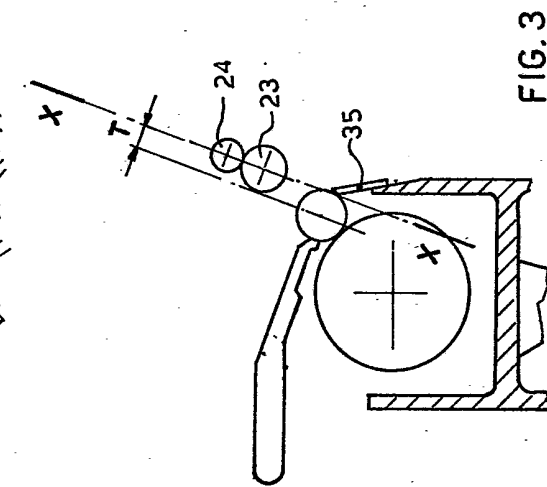


FIG. 3

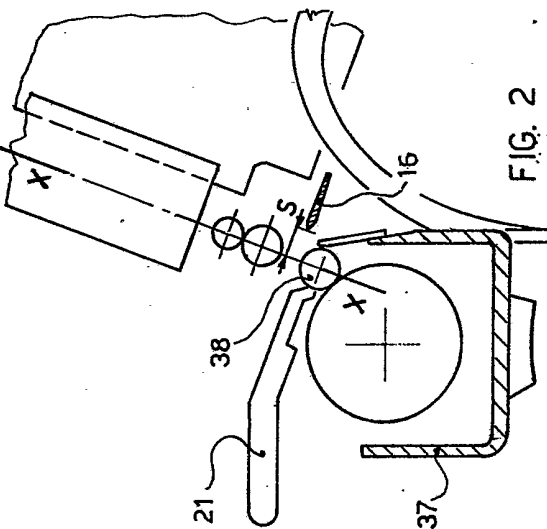


FIG. 2